

« Veuillez joindre à ce souvenir, M. le comte, celui de  
« l'estime particulière que votre conduite et vos talents ont  
« inspirée aux héritiers de l'homme qui illustra la France  
« par ses ouvrages dans la carrière que vous parcourez déjà  
« avec tant de talent.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé : Max. DE MONTESQUIEU.* »

En 1821, Jouffroy parut au congrès de Leybach, réuni pour aviser aux moyens de réprimer la révolution de Naples. En 1822, il accompagna le duc de Montmorency, ambassadeur extraordinaire au congrès de Vercne, où il remplit les fonctions de rédacteur des protocoles. L'empereur Alexandre qui se connaissait en hommes le distingua et lui donna des témoignages particuliers de bienveillance et de confiance. Voici comment Jouffroy racontait la décision du congrès relativement à l'intervention française en Espagne, pour rétablir sur son trône Ferdinand VII, à qui l'insurrection militaire avait imposé une constitution. Louis XVIII voulait intervenir ; mais M. de Villèle, ministre des finances, craignant que la guerre ne fit baisser les fonds à la Bourse, suscitait des difficultés et avait chargé Châteaubriand de combattre l'intervention. L'empereur Alexandre, qui était l'âme du congrès, partageait les vœux de Louis XVIII ; connaissant les dispositions de chacun des membres, il chargea Jouffroy de rédiger un protocole dans le sens de l'intervention ; le lendemain à six heures du matin, il vint lui-même prendre le projet, le porta à la séance, pria le duc de Montmorency de le lire ; la lecture achevée, l'empereur reprit le papier en disant : c'est entendu, le congrès approuve. Châteaubriand se hâta de retourner à Paris, M. de Villèle lui-même se fit honneur de la décision qu'il n'avait pas pu combattre ouvertement. Les offres brillantes de l'empereur Alexandre ne